

Circonscription : Lisieux Sud

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 09/04/2026

Le 09/04/2026, dans les locaux de la mairie se sont réunis :	
La directrice de l'école :	Mme Othon Linda
L'inspectrice de l'éducation nationale :	
Les élus :	Mme Arrot Marie-Christine (maire-adjointe)
Les représentants de la mairie :	
DDEN :	
Les enseignants :	Mme Laboureau Laëtitia Mme Butemps Marine
Le représentant du RASED :	
Les parents d'élèves élus :	M. Zamparo, M. Manceau, Mme Germain, Mme André
Invités :	Mme Davoust (ATSEM) Mme Jehanne (stagiaire)
Excusés :	Mme Affoldher Peggy (IEN) Sirot Claire (Maire) Mme Bogros Angela (DDEN) Mme Michel Adeline (parent)

Secrétaire de séance : Mme Laboureau Laëtitia

Ordre du jour	Discussion / décision
Fonctionnement du conseil d'école	
approbation du procès verbal de la dernière réunion	Procès verbal de novembre 2025
Vie scolaire / mise en œuvre du projet d'école	
bilan des projets réalisés	Tous les élèves de l'école ont présenté le spectacle de Noël. Des propos désagréables sur les enfants ayant été rapportés à Mme Othon et cela pour la seconde année consécutive, Mme Othon a adressé un mail à toutes les familles. Tous les élèves de l'école ont bénéficié de 6 séances d'initiation rugby avec la section lexovienne de rugby. Les séances ont été prises en charge par la coopérative scolaire pour un montant de 480 €
y'a pas de mauvaises graines (projet proposé par l'agglomération Lisieux Normandie)	Les classes de maternelle et CP, CE1, CE2 ont bénéficié de deux séances autour du tri des déchets et on réalisé du papier recyclé. Les CM ont bénéficié de trois séances sur le tri des déchets et le compostage. Une réalisation finale sera faite par chaque classe.
pôle muséal	Les élèves de CM1-CM2 se sont rendus au pôle muséal le jeudi 2 avril pour découvrir l'exposition « Toucher l'art ». L'APE a pris en charge le transport pour un montant de 165 euros. Le pôle muséal installera la micro-folie le mardi 19 mai dans la salle des fêtes à laquelle toutes les classes participeront.
théâtre	Melle OTHON se rendra au théâtre avec les élèves de CM1-CM2 le mardi 19 mai pour assister à la représentation « les jambes à son cou »
projet CLE	M. Volland interviendra auprès de la classe des CM1-CM2 aux mois d'avril, mai pour présenter leur projet musical à partir du journal intime de Mme Véron. La date de présentation a été fixée au jeudi 7 mai à 19h. Ce projet est en lien avec la chorale adulte de la commune et l'association des anciens combattants. Dans le cadre du plan vigipirate, Melle Othon va adresser un mail à la gendarmerie d'Orbec.
connaitre sa commune	Dans le cadre d'un travail autour du patrimoine de la commune, les élèves de CM1-CM2 ont observé des reproductions de cartes postales anciennes de la commune qui ont été prêtées à l'école par un collectionneur. Melle Othon en a sélectionné certaines. Dans un premier temps en classe, par groupe les élèves ont du essayer de retrouver la position du photographe dans le bourg de la commune. Ensuite les élèves se sont rendus sur les lieux pour vérifier leurs hypothèses et noter les changements entre les photos d'hier et la réalité d'aujourd'hui. Prochainement, le collectionneur et un ancien habitant viendront dans la classe pour échanger sur les observations des enfants et répondre à leurs questions. Pour clôturer ce projet et en garder une trace, il a été proposé à la commune d'afficher trois panneaux représentant une carte postale d'autrefois et un texte informatif rédigé par les enfants. Une demande de devis est en cours auprès de deux imprimeurs.
carnaval	Le carnaval a eu lieu le jeudi 9 avril après-midi. Aucun thème n'était imposé. Compte tenu du plan vigipirate, les enfants n'ont pas défilé dans le bourg et les parents uniquement pouvaient être présents avec un contrôle visuel des sacs.
classe découverte	La classe découverte aura lieu du 26 au 29 mai pour les CE2-CM1-CM2 et les 28 et 29 mai pour les maternelles CP-CE1. Il y aura 5 adultes avec les maternelles, 3 adultes avec les CP-CE1 et 3 adultes avec les CE2-CM1-CM2 (enseignant inclus) Une participation d'un montant de 20 euros par jour a été demandée aux familles. La mairie participe à hauteur de 2800 euros, la coopérative pour 5000 euros et l'APE à hauteur de 5400 euros, incluant un album photos offert à chaque enfant en souvenir de la classe découverte. L'album photo sera réalisé par l'enseignante de la classe. Un élève de CM n'a pas souhaité participer. Il sera accueilli dans une autre classe le mardi avec du travail fourni par l'enseignante et il restera chez lui le jeudi et le vendredi avec du travail à réaliser. La personne en charge de la garderie accompagnant au voyage scolaire, il n'y aura pas de garderie le vendredi 29 mai le soir au retour de la classe découverte.
activité sportive	Un projet d'intervenant hockey sur gazon est en réflexion pour les élèves du CP au CM2. La rencontre sportive aura lieu de mardi 30 juin. Il faudrait que le terrain de foot soit tondu, qu'un vestiaire avec les WC soit ouvert et que le portail soit ouvert pour que Melle Othon accède au terrain avec sa voiture pour transporter le matériel. Ce jour là aura lieu le pique-nique réalisé par la cantine.
activité natation	Les élèves de la GS au CM2 se rendront au Nautile du 12 mai au 11 juin. L'APE financera les trajets pour un montant de 145,31€ TTC (soit 1 162,48€ TTC pour 8 séances)
semaine des mathématiques	Les classes de maternelle, CP CE1 CE2 ont participé à la semaine des mathématiques du 14 au 25 mars avec des défis réalisés en classe et des défis à réaliser à la maison pour les CP CE1 CE2. Les élèves de CM1 y participeront lors de la journée au collège.

	Le thème est l'égalité filles-garçons. (La présence des femmes en mathématiques)
commémoration 2 nd e guerre mondiale	Les élèves de CE2 CM1 CM2 chanteront à l'occasion des commémorations du 8 mai.
le carnet de suivi des apprentissages et le livret scolaire unique	Les élèves de CM1 au CM2 ont reçu leur livret scolaire aux mois de décembre et avril, les élèves de maternelle, CP CE1 CE2 l'ont eu en février. Les parents de PS ont été vus en février. Les parents de MS et du CE1 au CM2 seront reçus en avril. Les parents de GS seront vus en juin.
évaluations nationales GS et CP	Les élèves de grande section ont également passé des évaluations nationales. Les résultats sont satisfaisants, un protocole a dû être mis en place pour un élève. De ce protocole découle une rencontre de la famille avec le médecin scolaire, la mise en place d'adaptations au sein de la classe et l'élève repassera les mêmes évaluations en mai pour voir si les adaptations ont permis d'accéder aux acquis demandés. Les élèves de CP ont passé la seconde partie des évaluations nationales. Globalement les résultats sont satisfaisants. Un élève est apparu à besoins mais parce que l'exercice n'avait pas été terminé. Deux élèves apparaissent plus fragiles en lecture et compréhension, ils ont donc été pris en APC.
Stage de réussite	Pendant les vacances d'août, un stage de réussite sera proposé aux élèves du CP au CM2 présentant quelques difficultés. Ces stages sont encadrés par des enseignants volontaires rémunérés. Ce sont des groupes de 4 à 6 élèves. Ce sont des compétences de français et de mathématiques qui sont travaillées. Ils se dérouleront à l'école.
entrée en 6 ^{ème}	10 élèves de CM2 partiront au collège à la rentrée prochaine. Le principal du collège Laplace est venu faire une présentation début février. Les parents de CM1-CM2 avaient été invités. Les élèves se rendront le 10 avril au collège afin d'y passer la journée et de participer à des ateliers. Melle Othon s'y rendra avec l'ensemble de sa classe et le collège lui mettra à disposition une classe pour travailler avec les CM1. Les élèves de CM2 assisteront à un cours le matin et seront accueillis au CDI pour une présentation de la vie scolaire et répondre à leurs questions. Les CM2 bénéficieront d'une visite du collège, une demande sera faite pour les élèves de CM1 si du personnel du collège est disponible. L'après-midi tous les élèves participeront à des ateliers de sport. Le coût du transport sera partagé avec l'école de Marolles (265 euros) Dans le cadre du suivi des élèves, le collège Laplace transmet les bulletins des élèves de 6 ^{ème} mais également ceux des 5 ^{ème} .
conseil école-collège	Mme OTHON a participé à des conseils école-collège avec le collège Laplace. Il s'agit d'une réunion de travail entre enseignants de CM2 et professeurs du collège. Les résultats aux évaluations nationales d'entrée en 6 ^{ème} ont été étudiés. Lors du 1 ^{er} conseil école-collège ont été abordés les résultats aux évaluations nationales et l'observation des résultats a porté sur la comparaison et l'évolution des résultats entre les filles et les garçons en français et en mathématiques. Le prochain conseil école-collège se tiendra pendant la classe découverte, Melle Othon ne pourra donc pas s'y rendre. Une réunion de présentation des élèves de CM2 en vue de l'entrée en sixième se tiendra en juin.
programme PHARE	Dans le cadre du programme PHARE, Cette année, la classe de CM1 CM2 a participé au concours Non au harcèlement en proposant une affiche réalisée en classe. L'affiche n'a pas été retenue pour la participation au concours.
bilan infirmier des CP	L'infirmière du collège Laplace est venue faire un bilan avec l'ensemble des élèves de CP au mois de décembre. Elle vérifie la vision, le poids, la taille, la dentition, la motricité, les vaccinations, le langage et l'adaptation à l'école.
visite de la PMI	Les visites de la PMI ont eu lieu le mardi 24 mars. C'est une visite de contrôle réalisée avec l'accord des familles pour certains élèves de PS et MS selon leur mois et année de naissance. La PMI vérifie la vision, le poids, la taille, la dentition, la motricité, les vaccinations, le langage et l'adaptation à l'école.
EVAR	L'infirmière et la psychologue scolaires sont intervenues auprès des GS, CP et CM2 pour une séance dans le cadre du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle. Une programmation d'école avec les points à aborder chaque année selon le niveau de classe a été réalisée. Un flyer d'information va être adressé aux familles
délégués de classe	Des délégués de classe ont été élus du CP au CM2. Les élus sont Méline, Timothée, Lysa et Jules. Ces délégués ont été réunis en décembre pour faire remonter leurs demandes au niveau de l'aménagement de l'extérieur et un emploi du temps des différents terrains de la cour a été établi. Il a été convenu avec les élèves qu'il sera modifié à chaque vacance.

rentrée 2026 : effectifs, organisation pédagogique :	classe	effectifs
	PS	3
	MS	9
	GS	9
	CP	10
	CE1	7
	CE2	9
	CM1	5
	CM2	10
	Total	62 élèves
L'école sera toujours à 3 classes. L'organisation pédagogique sera décidée en fin d'année scolaire. Une soirée portes ouvertes sera organisée le mardi 12 mai de 17h à 19h afin de présenter l'école aux futures familles.		
En temps que Maître d'Accueil Temporaire, Melle Othon accueille chaque jeudi et vendredi depuis la fin du mois de janvier et jusqu'à la fin du mois d'avril une stagiaire qui est en observation dans sa classe et est amenée à prendre en charge quelques séances sous la supervision de Mme Othon.		
coopérative scolaire	La coopérative scolaire a organisé sa tombola de Pâques. Le bénéfice réalisé est de 420€. Le tirage au sort a eu lieu le 2 avril. La coopérative a reçu un don (1000€). La coopérative va faire venir un spectacle musical le vendredi 3 juillet le matin pour un montant de 950 euros. Le spectacle se tiendra dans la salle des fêtes.	
les projets de l'Association de Parents d'Elèves	Au mois de novembre, l'Association des Parents d'Elèves a organisé une vente de chocolats et de gâteaux. Les bénéfices se sont élevés à 1185.48 euros, somme reversée à la coopérative scolaire. Une vente de sapins a été réalisée et a permis un bénéfice de 566 euros, le marché de Noël a permis un bénéfice de 897€. Une bourse aux jouets a été organisée et a permis de récolter 110 euros. Un repas a été réalisé à la salle des fêtes de Marolles et a permis un bénéfice de 2000 euros environ. Une soirée halloween avait également été réalisée et a rencontré un véritable succès auprès des petits et des grands.	
Voici les évènements à venir : - foire à tout le 24 mai, pas de loto crottin cette année mais une tombola. - kermesse le 28 juin. Le spectacle aura lieu l'après-midi.		
Activités post et périscolaires		
Sécurité et équipements		
exercice PPMS risques majeurs / attentat intrusion	Un exercice PPMS risques majeurs a été réalisé en octobre et un exercice intrusion a été réalisé en décembre. Le signal d'alarme a été entendu par tous et tout s'est déroulé correctement.	
bilan des travaux réalisés et à venir dans le cadre du RSST et du DUERP	Les registres suivants doivent être mis en place au sein de l'école : un registre santé et sécurité (RSST), un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), un registre de danger grave et imminent, un registre de sécurité incendie, un plan particulier de mise en sûreté (PPMS intrusion et risques majeurs), un dossier technique amiante, les mesures radon, les fiches de données sécurité relatives aux substances dangereuses, le registre des équipements sportifs, le registre public d'accessibilité. Les feuilles de vérification annuelle des installations électriques, des chauffages, des extincteurs, des équipements sportifs et des aires de jeux devront être remises à la directrice chaque année. Suite au passage de la commission de sécurité, des travaux seront à planifier. Mme Othon souhaiterait être informée lors de la vérification des extincteurs afin de mettre le registre à disposition pour signature.	
demande de travaux et d'équipement	Voici la liste des travaux souhaités par l'équipe enseignante : → achat de piles pour le renouvellement de la trousse PPMS (réalisé) L'isolation extérieure du bâtiment du haut (classe Laëtitia et Linda) a été réalisée, ainsi que l'isolation des combles. Des volets électriques ont été installés, ils doivent être branchés. Melle Othon souhaiterait pour sa classe que les télécommandes des volets ne soient pas fixées au mur mais soient à disposition. <u>classe Laëtitia :</u> - réfection de la peinture - installation de panneaux de liège (plan, dimensions et épaisseur à transmettre par l'enseignante) - installation d'un anti-pince doigts (réalisé)	

	<u>classe de Linda :</u> - réfection de la peinture - installation d'un anti-pince doigts (réalisé) <u>dortoir :</u> - installation d'un anti-pince doigts (réalisé) <u>couloir :</u> - mettre un lavabo rectangulaire à hauteur d'adulte car le lavabo actuel est trop petit et ne permet pas de nettoyer le matériel. <u>Classe d'Hélène :</u> - installation d'un anti-pince doigts (réalisé) - rideaux ou autre solution pour la porte et les fenêtres restant à équiper - installation de panneaux de liège pour affichage (plan, dimensions et épaisseur à transmettre par l'enseignante) <u>salle de motricité :</u> - réalisation d'un ragréage et d'un revêtement de sol (réalisé) - installation d'un anti-pince doigts (réalisé) <u>wc garçons</u> - installation d'un anti-pince doigts (réalisé) - porte du wc du milieu (réalisé) Un anti-pince-doigts devra être installé sur cette porte. - robinets des lavabos, un robinet coule peu et l'autre coule trop fort et éclabousse. Le réglage du second n'est pas possible cela avait été demandé au plombier. (réalisé) - changement des dévidoirs papier toilette car ils rouillent et sont blessants (réalisé) <u>wc filles</u> - installation d'anti-pince doigts (réalisé) - installation d'un deuxième robinet (réalisé) - changement des dévidoirs papier toilette car ils rouillent et sont blessants (réalisé) <u>Cour de récréation :</u> - structures de jeux pour les maternelles (en attente d'installation) - traçage d'une marelle dans la cour du milieu - aménagement du jardin - revoir le traçage des terrains dans la cour du milieu Les six anti-pince-doigts manquants (porte extérieure classe du bas, porte du couloir de la cantine, porte de la cantine, porte des wc de la garderie, porte de la garderie/salle des associations, porte de la garderie en face de la porte de la salle des associations) ont été posés. Dans le cadre du budget investissement, Melle Othon demande le renouvellement de cinq ordinateurs portables et l'achat de quatre coffres de rangement pour la cour de récréation. Le mur de la cour du milieu aura besoin d'être refait, à la suite de cela l'équipe enseignante envisagera un projet de décoration avec un artiste. Un sondage de la cour de récréation a été réalisé afin de comprendre l'origine de l'affaissement de la cour du milieu. Une canalisation d'évacuation d'eau pluviale serait cassée. L'accès à cette partie de la cour a été condamné et cela a été mentionné dans le DUERP.
Restauration scolaire et hygiène	
Questions	
	- Le port du casque des vélos dans la cour de récréation. Le texte complet a été remis à la famille. Pour rappel, comme évoqué lors du premier conseil d'école, l'article R431-1-3 du code de la route impose le port du casque pour les enfants de moins de 12 ans sur les voies de circulation. Selon l'article 1 du décret n°96-1136 du 18 décembre 1996, la cour de récréation est considérée comme une aire collective de jeux, c'est-à-dire une zone spécialement aménagée et équipée pour être utilisée, de façon collective, par des enfants à des fins de jeux. Par

	conséquent, le port d'un casque n'est pas obligatoire pour faire du vélo en récréation. Par contre dans le cadre d'une activité encadrée, l'activité cyclisme se déroulant hors de l'établissement scolaire, les dispositions du Code de la route s'appliqueraient. - ne pas mettre de leçons aux enfants les jours ou il y a des événements organisés par l'école (ex: spectacle de Noël) Cela est tout à fait envisageable. - Une partie de la cour de l'école n'est plus accessible (cour du milieu). Quand est prévue une réparation ? Les démarches ont été entreprises pour connaître l'origine du problème. Il faut que soient définis les travaux, étudier le montant pour ensuite engager des travaux qui ne pourront être réalisés que pendant des vacances scolaires. - Il y a-t-il des réparations de prévues sur le terrain de basket ? pas d'information à ce jour. - Jusqu'à quand sera maintenue l'organisation actuelle des personnes en charge de la garderie et du poste d'ATSEM ? L'organisation actuelle sera maintenue jusqu'à la fin de l'année scolaire puis la mairie réfléchira à l'organisation pour la prochaine rentrée.
--	--

date du prochain conseil d'école : lundi 22 juin à 18h30

Le secrétaire de séance



La directrice d'école,

Présidente de séance

